

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt, le 17 septembre à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Halle des Cinq Fontaines à Delle, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Martine BENJAMAA, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Catherine CLAYEUX, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Nicolas PETERLINI, Cédric PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Noël CASTEX, Myriam PISANO et Aoussafe CHERNINE, **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Patrice DUMORTIER, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Emmanuelle PALMA GERARD, Gilles PERRIN, Florence PFHURTER, Frédéric ROUSSE, Jérôme TOURNU et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Madame Sophie GUYON à Jean LOCATELLI, Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS, Lounès ABDOUN SONTOT à Daniel BOUR, Florence PFHURTER à Noël CASTEX, Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Gilles PERRIN à Aoussafe CHERNINE, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Jacques ALEXANDRE à Bernard CERF et Robert NATALE à Sandrine LARCHER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 11 septembre	Le 11 septembre	En exercice	50
		Présents	36
		Votants	42

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Anaïs MONNIER est désignée.

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs.

2020-05-04 Budget EAU-Rapport annuel 2019 sur le prix et la Qualité du Service Public de l'eau potable

Rapporteur : Christian RAYOT

Vu les articles L.2224-5 et D. 2224-7 du code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) concernant la réalisation d'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de l'eau potable,

Vu l'article L. 213-2 du code de l'Environnement concernant la publication des données du rapport sur l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr),

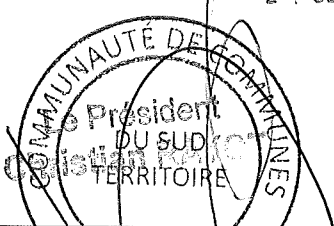
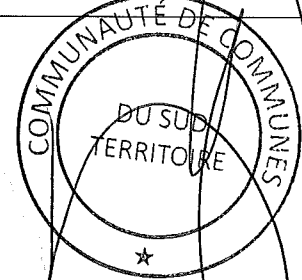
Ce rapport présente un bilan des principales actions menées en 2019 par le service de l'eau potable tant sur le plan technique que financier et doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019,**
- **d'autoriser la diffusion du présent rapport à l'ensemble des communes membres de la CCST.**

Annexe : Rapport 2019

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le 24 SEP. 2020</p> <p>Le Président,</p> 	<p>Le Président,</p>  <p>Le Président Christian RAYOT</p>
---	---

Envoyé en préfecture le 24/09/2020

Reçu en préfecture le 24/09/2020

Affiché le



ID : 090-249000241-20200917-2020_05_04A-AU



Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2019

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L.22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Table des matières

1. Caractérisation technique du service	
1.1. Présentation du territoire desservi.....	3
1.2. Mode de gestion du service	6
1.3. Estimation de la population desservie (<i>D101.1</i>).....	6
1.4. Nombre d'abonnés	6
1.5. Eaux brutes	
1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau	8
1.5.2. Achats d'eaux brutes	9
1.6. Eaux traitées	
1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2016.....	9
1.6.2. Production	9
1.6.3. Achats d'eaux traitées	10
1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice	10
1.6.5. Autres volumes.....	11
1.6.6. Volume consommé autorisé	11
1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	11
2. Tarification de l'eau et recettes du service	
2.1. Modalités de tarification	13
2.2. Facture d'eau type (<i>D102.0</i>)	14
2.3. Recettes.....	15
3. Indicateurs de performance	
3.1. Qualité de l'eau (<i>P101.1 et P102.1</i>)	16
3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (<i>P103.2B</i>)	16
3.3. Indicateurs de performance du réseau	
3.3.1. Rendement du réseau de distribution (<i>P104.3</i>).....	18
3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (<i>P105.3</i>)	18
3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (<i>P106.3</i>)	18
3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (<i>P107.2</i>).....	19
3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (<i>P108.3</i>)	19
4. Financement des investissements	
4.1. Montants financiers.....	20
4.2. État de la dette du service	20
4.3. Amortissements	20
4.4. Présentation des opérations engagées en 2018	20
4.5. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	21
4.6. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	21
5. Tableau récapitulatif des indicateurs	23

1. Caractérisation technique du service

1.1. **Présentation du territoire desservi**



Le service est géré au niveau **intercommunal**.

- Nom de la collectivité : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE (CCST)
- Caractéristiques : Communauté de communes
- Compétences liées au service :
 - Production des eaux brutes ⁽¹⁾
 - Protection de l'ouvrage de prélèvement ⁽²⁾,
 - Traitement des eaux brutes,
 - Transfert des eaux traitées,
 - Stockage des eaux traitées,
 - Distribution de l'eau potable.

(1) Sauf achat en gros à d'autres collectivités sur les UDI de Beaucourt et Croix – Villars le Sec.

(2) Dans le cas où l'ouvrage appartient et ou est en gestion à la collectivité

Coordonnées du service

**Communauté de Communes du Sud Territoire
Service des Eaux**

Pôle Technique de Grandvillars

Site des Forges - 6 rue Juvénal Viellard – BP 7 – 90600 GRANDVILLARS

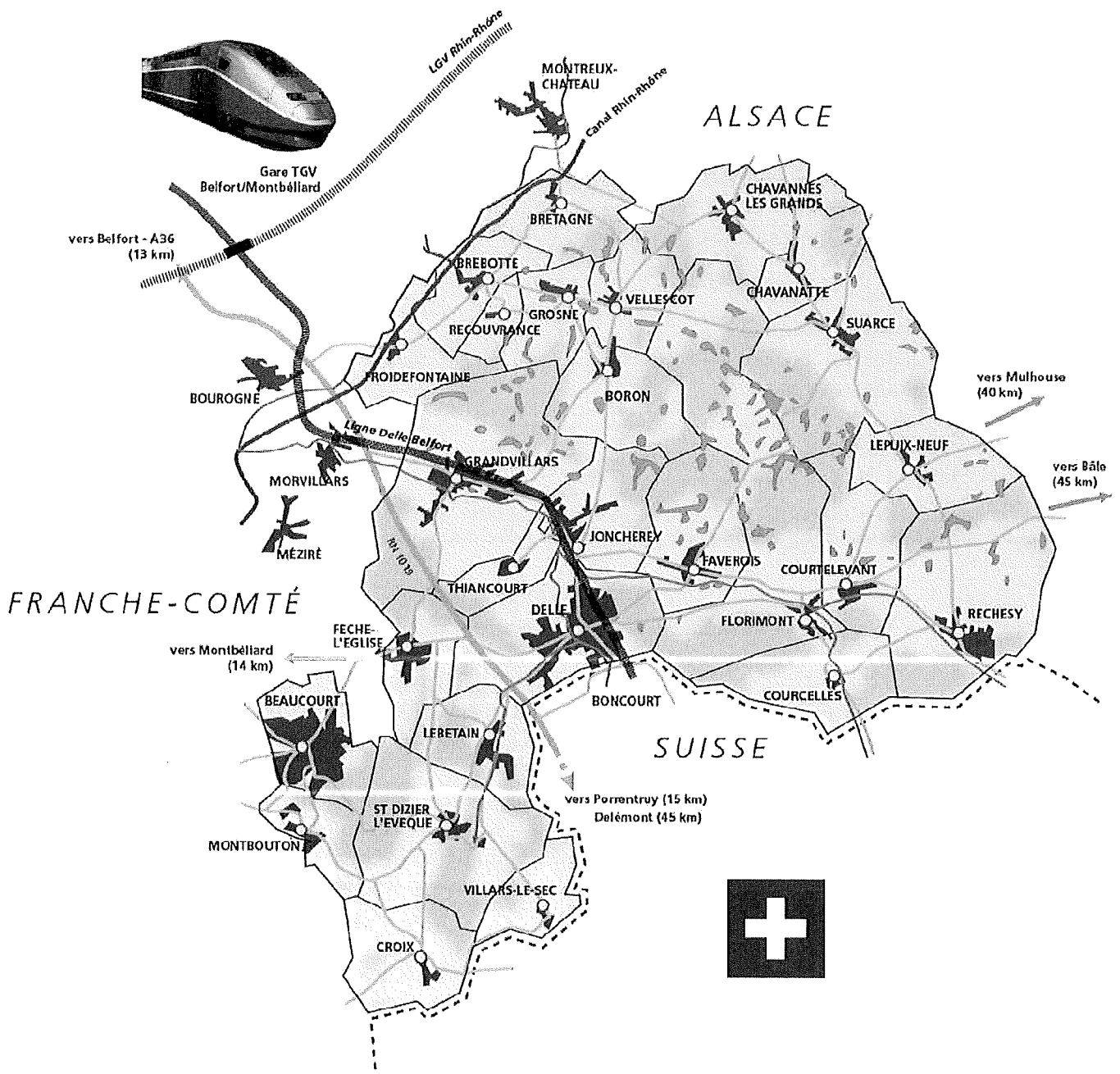
☎ : 03.84.23.50.81 – ✉ : ccst90@cc-sud-territoire.fr – www.cc-sud-territoire.fr

Le territoire desservi correspond à l'**intégralité du territoire de la CCST soit 27 communes** : Beaucourt, Boron, Bretagne, Brebotte, Chavanatte, Chavannes les Grands, Courcelles, Courtelevant, Croix, Delle, Faverois, Fêche l'Eglise, Florimont, Froidefontaine, Grandvillars, Grosne, Joncherey (vente d'eau au fermier Véolia), Lebetain, Lepuix-Neuf, Montbouton, Réchésy, Recouvrance, Saint Dizier l'Evêque, Suarce, Thiancourt, Vellescot, Villars le Sec.

Aucune Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) n'est mise en place car cette commission n'est pas obligatoire au vu de la strate de notre collectivité (population totale inférieure à 50 000 habitants et aucune commune membre avec une population supérieure à 10 000 habitants).

Un schéma de distribution a été approuvé par délibération n°2006-04-16 du 25 septembre 2006 portant validation du schéma directeur en eau potable.

Un règlement de service a été approuvé par délibération n°2010-02-18 du 15 avril 2010.



Communauté de Communes du Sud Territoire
Territoire desservi par le service Eau Potable au 1er janvier 2016

Nota : informations statistiques synthétiques (source INSEE 2015)

2

Superficie de 172,3 km², 23 688 habitants, 10 208 ménages, 11 338 logements, 90 % de résidences principales et 8,6 % de logements vacants.